

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle et
numérique

**Arrêté du 28 novembre 2023
portant nomination au conseil d'administration
du centre d'études et de recherches de l'industrie du béton (CERIB)**

NOR : ECOL2332517A

Le ministre délégué, auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé de l'industrie,

VU les articles L.521-1 et suivants du code de la recherche fixant le statut juridique des centres techniques industriels ;

VU la loi n° 48-1228 du 22 juillet 1948, notamment les alinéas 5 et 6 de l'article 4 ;

VU l'arrêté du 5 janvier 1967 portant création du centre d'études et de recherches de l'industrie du béton ;

VU l'arrêté du 15 décembre 2020 portant nomination au conseil d'administration du centre d'études et de recherches de l'industrie du béton ;

VU les statuts du centre d'études et de recherches de l'industrie du béton et notamment l'article 6 précisant la composition du conseil d'administration ;

VU les propositions des organisations syndicales les plus représentatives ;

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'administration du centre d'études et de recherches de l'industrie du béton à compter du 1^{er} janvier 2024 :

1° au titre des représentants des chefs d'entreprises de l'industrie du béton :

M. Bertrand Bedel
Mme Françoise Belfroid
M. Christophe Bertrand
Mme Alexandra Gaudin
M. Vincent Hémerly
Mme Jacques Manzoni
Mme Cécile Roland

2° au titre des représentants des cadres et du personnel technique de l'industrie du béton :
Mme Véronique Lasbleiz
Mme Alkistis Plessis-Moutafidou

3° au titre des représentants de l'enseignement technique supérieur et des personnalités particulièrement compétentes, soit au titre de l'industrie du béton, soit au titre des utilisateurs :
M. Jérémy Ferrari
M. Philippe Gruat
Mme Laure Héliard
M. Pierre Paulot

Leur mandat expirera le 31 décembre 2026.

Article 2

Le directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel de l'administration centrale des ministères économiques et financiers*.

Fait le 28 novembre 2023.

Pour le ministre et par délégation,
Le directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature

Philippe MAZENC